07/04/2022

ID: 026-200068781-20220407-2022_DELIB034-BF

Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo

REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022 034

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 25/03/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 82 - votants : 101

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN

PRESENTS:

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, PRAL Isabelle, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GOT Damien, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur BROCHIER Patrick a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à madame PLACE Anna Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur ROBIN Alain Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian Monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne Madame PELLOUX-PRAYER Marion a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno Monsieur HOURDOU Philippe a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane Monsieur BARNERON Phiippe a donné pouvoir à monsieur MEGE André Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur GOT Damien Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame OBERT Peggy Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget annexe Equipements de Rovaltain est le regroupement du budget annexe Station Hydrogène et la prise en compte en 2018 d'une partie du budget du syndicat de Rovaltain dissout en

ID: 026-200068781-20220407-2022_DELIB034-BF

2017. En effet le Syndicat gérait deux bâtiments dont les locaux d'un rel 10 1026-200068781-20220407-2022 DELIBO Ce budget regroupe les frais de fonctionnement du Parking P4, de bâtiments loués (dont le restaurant) et de la station hydrogène. Depuis 2019, l'Agglomération est à la fois locataire et – pour partie – propriétaire du bâtiment du M3 situé en face de la gare et en 2020, deux nouveaux parkings avaient été livrés.

Ce budget doit être clôturé dans l'année. En effet, les parkings et le rez-de-chaussée du M3 ont été cédés à la SEM In Situ en fin 2021. Il reste une période transitoire dans laquelle se réaliseront les opérations de cession sur ce budget. Les autres biens restants, à savoir le Restaurant du Parc et la Station hydrogène seront transférés au budget général, la Maison du Cirque Autour au budget annexe Zones économiques.

Les crédits inscrits permettent de solder les amortissements, constater les sorties d'actif ... donc de clôturer le budget.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 - Fonctionnement service	442 995 €	188 117 €
042 - Amortissements	165 500 €	2 239 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	5 €	118 000 €
66 - Frais financiers	43 000 €	39 000 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000 €	2 002 207 €
Sous-total charges d'exploitation	661 500 €	4 586 324 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 400 €	291 952 €
Total charges de fonctionnement	662 900 €	4 878 276 €

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
042 - Amortissements	25 000 €	0 €
70 - Redevances	362 895 €	37 115 €
75 - Autres produits de la gestion courante	275 005 €	20 000 €
77 - Produits exceptionnels	0 €	4 821 161 €
Total produits de fonctionnement	662 900 €	4 878 276 €

Equilibre de la Section d'Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
2 Dépenses d'équipement	217 500 €	10 000 €
16 - Remboursement du capital de la dette	140 500 €	2 538 952 €
040 - Amortissements	25 000 €	0 €
041 - Opérations patrimoniales	70 000 €	0 €
Total charges d'investissement	453 000 €	2 548 952 €

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
16 - Nouveaux emprunts	216 100 €	18 000 €
040 - Amortissements	165 500 €	2 239 000 €
041 - Opérations patrimoniales	70 000 €	0 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 400 €	291 952 €
Total produits d'investissement	453 000 €	2 548 952 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M4,

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022 = --

ID: 026-200068781-20220407-2022_DELIB034-BF

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2022 du budget annexe Equipements de Rovaltain qui s'équilibre à hauteur de 4 878 276 € en fonctionnement et de 2 548 952 € en investissement,
- de transférer le Restaurant du Parc et la Station Hydrogène au budget général,
- de transférer la Maison du Cirque Autour au budget annexe Zones économiques,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme Fait à Valence, le 07/04/2022 Le Président, Par délégation, Véronique DEBEAUMONT Directrice Générale Adjointe

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100075

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A - Elettre du bhan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Detail des operations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.1.1 Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sails Objet
	C Obi
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des contrats de partenariat puone-prive	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sails Objet
	Sans Object
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet Sans Objet
C1.2 - Etat du personner de la conectivité ou de l'étaonissement de l'attachement employe par la règle C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	Sans Object
D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures	27

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	
	<u> </u>

	EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 878 276,00	4 878 276,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)	
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00	
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 878 276,00	4 878 276,00	
		INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES			
	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 548 952,00	2 548 952,00	
		2 548 952,00	2 548 952,00 +	
R E	compris les comptes 1064 et 1068)	·	·	
R E P O	compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	+	+	
R E P	compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	+ 0,00	+ 0,00	
R E P O R T	t RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	+ 0,00 (si solde négatif)	+ 0,00 (si solde positif)	
R E P O R T	compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00	+ 0,00 (si solde positif) 0,00	
R E P O R T	compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00 =	+ 0,00 (si solde positif) 0,00	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	442 995,00	0,00	188 117,00	188 117,00	188 117,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	443 000,00	0,00	306 117,00	306 117,00	306 117,00
66	Charges financières	43 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	2 002 207,00	2 002 207,00	2 002 207,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	496 000,00	0,00	2 347 324,00	2 347 324,00	2 347 324,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 400,00		291 952,00	291 952,00	291 952,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	165 500,00		2 239 000,00	2 239 000,00	2 239 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	166 900,00		2 530 952,00	2 530 952,00	2 530 952,00
	TOTAL	662 900,00	0,00	4 878 276,00	4 878 276,00	4 878 276,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 878 276,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	362 895,00	0,00	37 115,00	37 115,00	37 115,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	275 005,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
-	Total des recettes de gestion des services	637 900,00	0,00	57 115,00	57 115,00	57 115,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 821 161,00	4 821 161,00	4 821 161,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	637 900,00	0,00	4 878 276,00	4 878 276,00	4 878 276,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	25 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	662 900,00	0,00	4 878 276,00	4 878 276,00	4 878 276,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 878 276,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 520 052 00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement
		dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	215 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	217 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 500,00	0,00	2 538 952,00	2 538 952,00	2 538 952,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	140 500,00	0,00	2 538 952,00	2 538 952,00	2 538 952,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	358 000,00	0,00	2 548 952,00	2 548 952,00	2 548 952,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	95 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	453 000,00	0,00	2 548 952,00	2 548 952,00	2 548 952,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 548 952,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)	Houvelles		(= KAK + Vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	206 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	206 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	216 100,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 400,00		291 952,00	291 952,00	291 952,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	165 500,00		2 239 000,00	2 239 000,00	2 239 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	236 900,00		2 530 952,00	2 530 952,00	2 530 952,00
	TOTAL	453 000,00	0,00	2 548 952,00	2 548 952,00	2 548 952,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 548 952,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

2 530 952,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	188 117,00		188 117,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	118 000,00		118 000,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	39 000,00 2 002 207,00	0,00 2 239 000,00	39 000,00 4 241 207,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		291 952,00	291 952,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 347 324.00	2 530 952.00	4 878 276.00

	=
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 878 276,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 538 952,00	0,00	2 538 952,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 548 952,00	0,00	2 548 952,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 548 952,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	37 115,00		37 115,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 821 161,00	0,00	4 821 161,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 878 276,00	0,00	4 878 276,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 878 276,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 239 000,00	2 239 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		291 952,00	291 952,00
	Recettes d'investissement – Total	18 000,00	2 530 952,00	2 548 952,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 548 952,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	442 995,00	188 117,00	188 117,00
604	Achats d'études, prestations de services	143 995,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	180 000,00	31 832,00	31 832,00
614	Charges locatives et de copropriété	48 000,00	35 285,00	35 285,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	100 000,00	100 000,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	118 000,00	118 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	118 000,00	118 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	443 000,00	306 117,00	306 117,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			·
66	Charges financières (b) (8)	43 000,00	39 000,00	39 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 000,00	39 000,00	39 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	2 002 207,00	2 002 207,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	0,00	1 992 207,00	1 992 207,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	496 000,00	2 347 324,00	2 347 324,00
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	1 400,00	291 952,00	291 952,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	165 500,00	2 239 000,00	2 239 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	2 239 000,00	2 239 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	165 500,00	0.00	0.00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	166 900,00	2 530 952,00	2 530 952,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	166 900,00	2 530 952,00	2 530 952,00
-	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE l'otal des opérations réelles et d'ordre)	662 900,00	4 878 276,00	4 878 276,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 878 276,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

- 1		
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	362 895,00	37 115,00	37 115,00
7083	Locations diverses	321 995,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	40 900,00	37 115,00	37 115,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	275 005,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres	275 005,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	637 900,00	57 115,00	57 115,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 821 161,00	4 821 161,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	4 821 161,00	4 821 161,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	637 900,00	4 878 276,00	4 878 276,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	25 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	25 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	662 900,00	4 878 276,00	4 878 276,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 878 276,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040,\ RE\ 043 = DE\ 043.$
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	215 500,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	108 000,00	10 000,00	10 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	107 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	217 500,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 500,00	2 538 952,00	2 538 952,00
1641	Emprunts en euros	130 500,00	2 509 352,00	2 509 352,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	29 600,00	29 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	140 500,00	2 538 952,00	2 538 952,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	358 000,00	2 548 952,00	2 548 952,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	25 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	25 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	25 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	70 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	95 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	453 000,00	2 548 952,00	2 548 952,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 548 952,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	206 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	206 100,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00	00,0
	Total des recettes d'équipement	206 100,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 000,00	18 000,00	18 000,00
Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL RECETTES REELLES	216 100,00	18 000,00	18 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 400,00	291 952,00	291 952,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	165 500,00	2 239 000,00	2 239 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	225 000,00	225 000,00
2131	Bâtiments	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	174 000,00	174 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	220 000,00	220 000,00
28131	Bâtiments	135 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	8 500,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	12 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	166 900,00	2 530 952,00	2 530 952,00
041	Opérations patrimoniales (8)	70 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	236 900,00	2 530 952,00	2 530 952,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	453 000,00	2 548 952,00	2 548 952,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 548 952,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat		-,					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 250 000,00									
1212344 5679969	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE D'EPARGNE	30/12/2011 09/04/2019	30/12/2011 25/03/2019	01/01/2013 25/06/2019	950 000,00 1 300 000,00	F F	Taux fixe à 4.51 % Taux fixe à	4,510 1,660	4,510 1,670	EUR	A T	P C	0	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00		1.66 %							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
Total général					2 250 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
					-		Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N Montant couvert (10)		Catégorie d'emprunt après Capital restant dû au couverture éventuelle (11)		Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Nivear de tau d'intéri à la da de vot du budge (14)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 577 672,17					132 934,30	38 792,77	0,00	17 715,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 577 672,17					132 934,30	38 792,77	0,00	17 715,65
1212344	N	0,00	A-1	456 422,17	5,00	F	Taux fixe à 4.51	4,510	67 934,30	20 584,64	0,00	17 472,13
5679969	N	0,00	A-1	1 121 250,00	17,23	F	Taux fixe à 1.66	1,670	65 000,00	18 208,13	0,00	243,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 577 672,17					132 934,30	38 792,77	0,00	17 715,65

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,	/\\ 110 I\L	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)										
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	2	0	0	0	0				
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	produits	2	0	U	U	0				
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 577 672,17	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits	0	0	0	0	0				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Nombre de produits						0			
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00			
	Montant en euros						0,00			

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03/12/2020
CGCT):1000€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	Frais d'établissement - article 201	3	03/12/2020
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Autres immobilisations incorporelles - article 208	5	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - article 2131	50	03/12/2020
L	Immeubles de rapport - article 2132	20	03/12/2020
L	Installations agencements dans les constructions et bien louées - article 2135	15	03/12/2020
L	Autres constructions - article 2138	20	03/12/2020
L	Constructions sur sol d'autrui - article 214	50	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées - article 2151	30	03/12/2020
L	Installations à caractère spécifique - article 2153	15	03/12/2020
L	Matériel et outillage industriel articles 2153/2154	10	03/12/2020
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels - article 2157	10	03/12/2020
L	Installations générales, agencements et aménagements divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Matériel de transport - véhicules lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Matériel de transport - véhicules légers - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériels informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	10	03/12/2020
L	Mobiliers - article2184	10	03/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 509 352,00	I 2 509 352,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	2 509 352,00	2 509 352,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 509 352,00	2 509 352,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 509 352,00	0,00	0,00	2 509 352,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		291 952,00	III 291 952,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	291 952,00	291 952,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	291 952,00	291 952,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	291 952,00	0,00	0,00	0,00	291 952,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 509 352,00
Ressources propres disponibles	IV	291 952,00
Solde	V = IV - II (6)	-2 217 400,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112 Nombre de membres présents : 82 Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES:
Pour: 97
Contre: 4
Abstentions: 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Le Président , A Portes Les Valence le 31/03/2022 (1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire A Portes Les Valence, le 31/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	·
ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARDE Robert	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	_
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

	1
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
OUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Etienne Paul PEYRARD Manylène PIENNE Daniel PLACE Anna POUILLY Jérôme POUTOT Renaud PREVIEU Bernard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTRLAN Georges RAYELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZU Christian SALLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre VALLA Jaan-Maric	PERTUSA Pascal	
PIENNE Daniel PLACE Anna POUILLY Jérôme POUTOT Renaud PREVIEU Bernard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	PETIT Etienne Paul	
PLACE Anna POUILLY Jérôme POUITOT Renaud PREVIEU Bemard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHAS Olivier ROCHAS Olivier ROCHAS Olivier ROLLAND Christian ROZU Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	PEYRARD Marylène	
POUILLY Jérôme POUTOT Renaud PREVIEU Bernard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZURAN Georges ROLLAND Christian ROZUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	PIENNE Daniel	
PREVIEU Bernard PREVIEU Bernard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TRAPIER Pierre	PLACE Anna	
PREVIEU Bernard PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robart TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	POUILLY Jérôme	
PUGEAT Véronique RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	POUTOT Renaud	
RANC Christiane RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	PREVIEU Bernard	
RASTKLAN Georges RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	PUGEAT Véronique	
RAVELLI Michèle RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	RANC Christiane	
RIPOCHE Bernard ROBIN Alain ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TEUNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	RASTKLAN Georges	
ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	RAVELLI Michèle	
ROCHAS Olivier ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	RIPOCHE Bernard	
ROCHE Annie ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	ROBIN Alain	
ROLLAND Christian ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	ROCHAS Olivier	
ROZO Christian SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	ROCHE Annie	
SAILLOUR Morgane SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	ROLLAND Christian	
SERVIAN Bruno SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	ROZO Christian	
SOULIGNAC Franck SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	SAILLOUR Morgane	
SYLVESTRE Dominique TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	SERVIAN Bruno	
TAFANKEJIAN Robert TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	SOULIGNAC Franck	
TENNERONI Annie-Paule TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	SYLVESTRE Dominique	
TEUFERT Romain THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	TAFANKEJIAN Robert	
THORAVAL Marie Hélène TRAPIER Pierre	TENNERONI Annie-Paule	
TRAPIER Pierre	TEUFERT Romain	
	THORAVAL Marie Hélène	
VALLA Jean-Marc	TRAPIER Pierre	
	VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	VALLA Jean-Michel	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES		D
VALLON Bernard		
VALLON Cyril		
VASSY Frédéric		
VASSY Jean-Louis		
VEISSEIX Lydie		
VIDANA Lysiane		
VITTE Bruno		

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022, et de la publication le 07/04/2022 A Valence,le 07/04/2022

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.